

Code de la sécurité routière  
**Connaissez-vous les nouvelles règles ?**

**Brossard, le 6 mai 2019** – Le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) invite les Brossardoises et Brossardois à sa conférence le 15 mai prochain, au centre socioculturel Alphonse Lepage, dès 19 h 30.

Le saviez-vous? Depuis le 18 avril dernier, la loi a été modifiée pour prolonger l'utilisation du siège d'appoint en voiture jusqu'à ce que l'enfant mesure 145 cm ou jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 9 ans. Cette conférence traitera de cette nouveauté et de plusieurs autres, notamment liées à l'utilisation du cellulaire, aux pneus d'hiver et au port de la ceinture de sécurité.

C'est l'occasion de se doter des connaissances nécessaires pour bien se comporter sur la route. En effet, il est de la responsabilité de tous d'avoir les outils en main pour respecter le Code de la sécurité routière.

C'est le capitaine Daniel Côté du SPAL qui présentera les nouveautés du Code de la sécurité routière. Il sera également disponible pour répondre aux questions des citoyens.

Inscription obligatoire au <https://spal.eventbrite.ca>.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311